

*« Quand les forces s'en vont,
Ce n'est pas la mort, mais la délivrance »*

Sa chère épouse :

Jeannette **Mesot**, à Lucens ;

Ses enfants :

Bernard et Anne **Mesot-Chevalley**, à Lucens ;

Charly et Nicole **Mesot-Ballif**, à Lucens ;

Jean-Daniel et Daniela **Mesot-Barberi**, à Chigny ;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants :

Nicolas **Mesot**, Samantha et Quentin, à Lucens ;

Caroline **Mesot**, Simon **Pillot**, Marilou et Romane à Servion ;

Jenny **Mesot** et Khadim **Tabet**, à Sierre ;

Mathias et Johann **Mesot**, à Chigny ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles MESOT

enlevé à leur tendre affection le 18 novembre 2016 dans sa 89e année,
après une longue maladie, entouré de l'amour des siens.

La messe d'adieu aura lieu le mardi 22 novembre à 14 heures 30

à l'église catholique de Lucens.

Honneurs à 15 heures 15.

L'incinération suivra sans cérémonie.

En lieu et place de fleurs, privilégiez l'Association Zoe4Life, 1026 Sullens,
(Aide les familles dont l'enfant souffre d'un cancer)

IBAN CH31 8041 4000 0030 1943 8.

Domicile de la famille : Chemin des Mésanges 6, 1522 **Lucens**.

« Ceux qu'on aime ne meurent jamais.. »